

Journées d'études
« Le handicap à l'école : travailler ensemble »
INRP – LYON
11 et 12 mai 2009

PRISE EN COMPTE DES BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS A L'ECOLE ORDINAIRE

Alette Vérillon

UMR ADEF, INRP – Université de Provence

Comment prendre en compte les besoins éducatifs particuliers à l'école ordinaire ?
 Quelles approches pédagogiques développer, quelles modalités d'enseignement dans une perspective d'éducation inclusive ?

C'est à une réflexion pouvant être envisagée à partir de ces questions que je souhaite apporter une contribution en vous présentant le mode de travail d'une école maternelle qui, pour mieux favoriser le développement et les acquisitions de tous les enfants, s'est engagée dans une démarche pour faire évoluer ses pratiques.

Cette démarche a été accompagnée par une équipe de recherche¹. Elle a bénéficié du dynamisme de la directrice qui s'est beaucoup investie pour que la réflexion soit menée au niveau de toute l'équipe, encourageant à l'interne la collaboration et des échanges sur des temps de concertation institutionnels et informels, sollicitant des ressources extérieures (stages d'école, rencontres avec les chercheurs). La démarche a également bénéficié du soutien de l'inspection.

J'ai choisi de vous présenter cette expérience dans la mesure où elle me paraît illustrer une possibilité d'améliorer des conditions d'éducation pour tous les élèves qui constitue en même temps une ouverture vers des moyens de répondre à des besoins éducatifs particuliers.

Différents intervenants, au cours de la journée d'hier, se sont attachés à préciser ce que recouvraient, pour eux, les concepts « d'inclusion » et de « besoin éducatif particulier ».

On peut considérer, notamment depuis 2005, que l'on progresse, en France, dans le sens d'une éducation inclusive dans la mesure où la loi renvoie à l'idée que le système éducatif national doit apporter une instruction à tous les enfants, y compris à des enfants en situation de handicap, et que cette mission implique une adaptation du fonctionnement scolaire.

Cependant les approches diffèrent sur la nature des adaptations nécessaires pour accueillir les élèves en situation de handicap à l'école ordinaire. Souvent l'accent est mis sur l'aide individuelle à leur apporter (appuis humains et matériels, adaptations pédagogiques) pour faciliter leur participation à la vie de l'école telle qu'elle est organisée. Il est attendu de telles situations qu'elles aient des retombées pour une meilleure prise en compte de l'hétérogénéité du public scolaire.

Dans une autre perspective, la priorité est de susciter une évolution des pratiques d'enseignement pour tous afin de mieux prendre en compte la diversité des élèves. C'est dans ce contexte que sont envisagés les moyens de répondre à des besoins éducatifs d'aide spécifique ou de compensation. En nous situant dans une perspective d'éducation inclusive c'est cette deuxième approche que nous avons voulu explorer.

¹ Il s'agissait au départ d'une équipe de recherche de l'INRP à Paris, le CRESAS. Cet accompagnement a été poursuivi ensuite par un des membres de cette équipe, Marianne Hardy, Université Paris 13, puis par Brigitte Belmont et moi-même, dans le cadre d'un projet de recherche européen (COMENIUS) mené en collaboration avec le professeur Éric Plaisance, CERLIS (Centre de recherche sur les liens sociaux), Université Paris Descartes.

Les analyses dont je vais rendre compte portent sur le fonctionnement de cette école qui sera en 2005-2006 le cadre dans lequel seront accueillis trois élèves en situation de handicap. Ces analyses ont été effectuées à partir des récits (interviews, comptes-rendus) de la directrice et de deux enseignantes (sollicitées dans des séminaires de recherche et des réunions d'école). Elles ont également été réalisées à partir de documents vidéo portant sur des séquences pédagogiques enregistrées en classe.

- Dans un premier temps, je vais vous présenter le fonctionnement pédagogique auquel était parvenu globalement l'école à la rentrée scolaire 2005-2006.

- Dans un deuxième temps, je vous parlerai de la démarche d'accueil d'élèves en situation de handicap, élaborée dans ce contexte.

- Puis je reviendrai sur le fonctionnement de l'école pour tous, pour vous faire part, à partir d'un document vidéo, d'une analyse plus fine des pratiques pédagogiques conçues pour prendre en compte la diversité des élèves.

Présentation de l'école et de son fonctionnement

Cette école maternelle fait partie d'un groupe scolaire implanté dans un secteur géographique (banlieue parisienne) qui comprend des logements sociaux et une zone pavillonnaire. Au moment où la directrice arrive dans l'école, il n'a pas bonne réputation si l'on en juge par les demandes de dérogations de nombre de familles de la zone pavillonnaire au moment des inscriptions. Le groupe scolaire est classé en « zone d'éducation prioritaire »² en 2001.

Au plan théorique, les travaux de recherche qui ont sous-tendus la réflexion de l'équipe reposent sur une conception constructiviste et interactionniste des apprentissages, conception qui met l'accent sur le rôle actif de l'apprenant dans la construction des connaissances et sur l'importance des interactions sociales dans cette construction, notamment des interactions entre enfants.

De cette conception découlent des principes pédagogiques qui vont orienter le travail de l'école :

- susciter les initiatives des enfants et leurs démarches de découverte
- -favoriser les interactions entre élèves.

Dans le fonctionnement auquel l'école est parvenue, les activités proposées aux enfants peuvent être diverses selon les classes, mais toutes s'inscrivent dans ces orientations pédagogiques. La préoccupation générale est de favoriser l'autonomie des élèves, de permettre à chacun de s'investir dans les activités selon sa propre démarche, en fonction de ses centres d'intérêts et de ses compétences du moment. On veille également à susciter un climat d'échanges et la coopération entre enfants.

Dans les situations éducatives mises en place, on s'efforce de desserrer les contraintes de temps pour permettre aux enfants d'investir des activités un moment relativement long s'ils en ont envie, l'objectif étant d'éviter d'interrompre leurs cheminements intellectuels. On s'attache à laisser aux enfants une liberté de choix dans les activités. On favorise le travail en petits groupes.

Certaines situations éducatives sont communes. Par exemple, dans toutes les classes, le matin, le moment de l'accueil dure entre une demi-heure et une heure. Il est conçu pour que les enfants puissent s'occuper de façon autonome, en interaction les uns avec les autres dans différents espaces d'activités mis à leur disposition (espace consacré aux jeux de construction, à la dînette, au déguisement, espace « table -papier-crayons » etc.). Les parents sont invités à

² Secteur géographique dont une grande proportion d'élèves est estimée en échec scolaire ou en risque de l'être et qui bénéficie à ce titre de moyens supplémentaires.

participer à ce moment de vie de l'école comme ils le souhaitent. L'organisation laisse les enseignants disponibles pour échanger avec les parents et pour avoir éventuellement une attention particulière pour des enfants en difficulté dans ce moment de séparation. Des activités animées par les adultes sont ensuite proposées, dans lesquelles les enfants peuvent progressivement s'engager.

Démarche d'accueil d'élèves en situation de handicap ?

À la rentrée 2005, trois nouveaux élèves laissent pressentir des difficultés à s'adapter à la vie scolaire :

- Céline, une petite fille de cinq ans atteinte d'une maladie génétique. Elle présente une obésité et des troubles de la vision qui entraînent des difficultés à se déplacer, ainsi qu'un retard de développement mental. Elle est suivie par un CMP (centre médico-pédagogique). C'est sa première année de scolarisation. Elle est intégrée dans sa classe d'âge, en « section de grands »,

- deux petits garçons de 3 ans, Renaud et Mekrem. Ce dernier, lors de l'entrevue de la directrice avec sa mère a laissé paraître un comportement difficile, agité. Les deux enfants semblent avoir un retard plus global. Ils sont inscrits dans deux classes de « petits-moyens » regroupant des élèves de 2 à 4 ans.

Je parlerai des caractéristiques de cette démarche d'accueil en 2 points :

- d'une part, la prise en compte de ces élèves dans la réflexion d'équipe,
- d'autre part, leur prise en compte dans la gestion des activités.

Prise en compte d'élèves en situation de handicap dans la réflexion d'équipe

1-Leur accueil est posé comme un problème d'école

Bien que les enfants soient scolarisés dans les classes de trois enseignantes volontaires, la préoccupation est de ne pas les laisser seules se confronter à des situations problématiques. Les habitudes de réflexion collective permettent que cet accueil se réalise sur la base d'une responsabilité partagée et que, pour résoudre certains des problèmes rencontrés, des solutions soient recherchées au niveau de l'école.

Dans un premier temps, la directrice rencontre les parents avec les enseignants pour leur proposer un accueil à temps partiel. La raison avancée est de se donner le temps de voir comment les enfants réagissent au cadre scolaire et comment l'école peut s'y adapter. L'objectif est d'augmenter dès que possible ce temps de présence.

Dans les premiers temps, les 3 enfants ont des comportements plutôt instables. Ils ont des difficultés à accepter de rester dans la classe, ce qui conduit l'équipe à demander une auxiliaire de vie scolaire. Leur demande ne pouvant être satisfaite dans l'immédiat, la directrice, déchargée de classe au titre de la ZEP, propose d'assurer quelques temps un accompagnement de ces enfants. Elle y voit l'occasion de mieux se rendre compte des problèmes que peuvent poser ces enfants dans la gestion du groupe pour être en mesure d'en discuter avec l'équipe.

2-La réflexion s'appuie sur un partage d'observations

Les personnes impliquées à divers titres dans l'accueil de ces enfants, enseignants, directrice, AVS, ont des échanges à partir d'une observation attentive de leurs réactions au jour le jour. La mise en commun de ces observations leur permet de mieux cerner leurs centres d'intérêt, de tenter de les comprendre à partir d'une interprétation de leurs attitudes.

La mise en commun des observations révèle aussi des problèmes qui induisent une réflexion sur les pratiques professionnelles. Par exemple, la directrice a remarqué que Renaud a

tendance à rechercher un contact privilégié avec les adultes. Le fait de lui apporter une aide individuelle renforce cette attitude. Des échanges avec l'enseignante et l'AVS, quand elle sera nommée sur l'école, permettront de l'aider à concevoir un mode d'intervention favorable au développement de l'autonomie de cet enfant.

C'est également la mise en commun des observations qui permettra de s'accorder sur les progrès de cet enfant dans sa participation aux activités avec les autres et à envisager une augmentation de son temps de présence, en dehors des moments où il peut bénéficier d'un accompagnement de l'AVS.

3- Cet accueil va de pair avec la préoccupation de développer la réflexion avec l'ensemble de l'équipe.

Au terme de l'année scolaire, les enseignantes se disent plus sûres de leurs compétences à s'occuper de ses enfants en situation de handicap. Leur regard sur eux a changé. Elles disent avoir été surprises de constater « combien cette expérience de scolarisation les avait fait progresser ». La directrice leur donne l'occasion d'en parler avec les collègues un samedi matin « d'animation pédagogique » qui sera utilisé pour faire le point sur la loi de 2005 avec notre participation en tant que chercheur. Un conseil de maître sera consacré à l'analyse des conditions qui favorisent la participation des élèves en difficulté à partir de séquences filmées dans l'école.

Prise en compte des élèves en situation de handicap dans la gestion des activités

1- Ils sont intégrés dans une organisation conçue pour susciter une appropriation des lieux par le développement de conduites autonomes.

L'accueil de ces enfants s'inscrit dans un fonctionnement de classe souple qui vise à favoriser la participation de chacun.

Je vous ai parlé, en particulier, du début de la matinée qui est aménagé de façon à laisser aux enfants le temps et la liberté de s'investir dans des activités, de leur propre initiative, en fonction de leurs curiosités, de leurs envies. Les 3 enfants ont largement profité de cette possibilité pour s'engager chacun à leur façon dans l'exploration de la classe et du matériel à disposition dans les différents espaces aménagés.

2- Des aménagements spécifiques sont mis en place

Si tous les élèves ont besoin, pour s'adapter, de prendre connaissance de l'école, il a paru nécessaire d'accorder davantage de temps et de liberté à ces 3 enfants pour satisfaire ce besoin d'exploration commun à tous.

Par exemple, compte tenu de leurs difficultés à suivre une activité en groupe, la possibilité leur est laissée de prolonger bien au-delà du moment d'accueil le matin, leur activité autonome d'exploration de la classe.

La présence d'un adulte supplémentaire (directrice puis AVS) permettra également de les laisser partir, accompagnés, à la découverte de l'école et, éventuellement, de se joindre momentanément à un autre groupe d'élèves.

Ainsi, tout en les sollicitant comme les autres élèves, les enseignantes s'attachent à moduler leurs exigences, à différer leurs attentes.

3 –Ils bénéficient d'une aide à entrer en relation avec les autres

Pour favoriser l'implication de tous les élèves dans les activités, les orientations de travail visent à susciter un climat d'échanges entre enfants, en veillant à ce que chacun soit reconnu avec sa personnalité.

Les enseignants ont été amenés à assurer un rôle de médiateur pour que ces 3 enfants parviennent à développer des relations avec les autres et que ceux-ci les acceptent avec leurs réactions parfois surprenantes.

Par exemple, Mekrem, lors d'une activité de modelage, arrache un outil des mains de son voisin. Celui-ci cherchant à le reprendre, Mekrem essaie de le mordre. La directrice qui est à ses côtés lui demande de le rendre, l'aide à le faire en accompagnant son geste et lui donne en échange un outil semblable. Quelques instants plus tard, Mekrem offre lui-même à son camarade un autre outil qu'il a trouvé sur la table.

Éléments d'analyse sur les pratiques d'enseignement À partir d'un document vidéo

Dans l'année qui avait précédé l'accueil de ces 3 enfants, un film avait été réalisé par un parent d'élève, professionnel du cinéma, sur la vie d'une classe au jour le jour, une classe de grande section. Il nous a été possible de sélectionner, dans ce film, des séquences qui nous semblent démonstratives de la démarche de l'école pour prendre en compte la diversité des élèves :

- une première séquence illustre une pratique pédagogique visant à encourager les initiatives des élèves et les échanges sur des contenus d'apprentissage
- puis suit un montage de plusieurs séquences où l'on voit un petit garçon, Eliot, qui est en retard sur le plan du langage, qui a un an de plus que les autres et qui semble aussi manquer d'assurance. Dans la gamme des enfants qui ont des besoins éducatifs particuliers, il ne fait pas l'objet d'un PPS (projet personnalisé de scolarisation) Il fait partie de ces enfants en difficulté qui suscite la vigilance du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé). Les séquences montrent comment dans cette organisation pédagogique cet élève peut participer aux activités à la mesure de ses possibilités et comment il est encouragé dans ses progrès.

Première séquence

Elle se déroule au moment de « l'accueil du matin », plage de temps organisée pour que les enfants s'engagent dans des activités de leur choix (cf. description plus haut). L'une des activités proposées concerne l'inscription à la cantine. Chaque matin, il est nécessaire de calculer le nombre exact d'enfants de la classe qui prennent le repas de midi à l'école. L'enseignant effectue cette tâche avec des enfants volontaires.

Dans cette séquence, elle est entourée de 4 enfants. Avec elle, ils récitent la suite des nombres pour compter combien il y a d'enfants qui mangent à la cantine sur la liste des élèves de la classe. Ils arrivent au nombre 17. Afin d'avoir un modèle pour écrire ce nombre, deux enfants vont chercher une étiquette sur laquelle ils pensent qu'il est écrit. Mais ils reviennent avec deux étiquettes différentes. Une petite fille rapporte une étiquette sur laquelle figure le nombre 10. Un petit garçon en rapporte une sur laquelle figure le nombre 17. Les deux enfants commencent à argumenter pour défendre leurs choix. La fille explique que dans 17 il y a 10. Le garçon tente d'expliquer son désaccord et dit notamment : « Aujourd'hui on est 17, on entend dix-SEPT, en insistant sur le SEPT ». Les deux autres élèves écoutent. Tout d'abord, l'enseignante les laisse s'exprimer. Elle les écoute également, attentivement, son regard allant de l'un à l'autre. Puis elle se lève proposant au groupe d'aller voir la suite des nombres qui figure sur des étiquettes alignées sur un présentoir en bas d'un tableau noir. Plusieurs autres élèves se joignent au groupe. Les enfants lisent ensemble à haute voix la suite des nombres qu'un garçon pointe du doigt. La petite fille se rend compte de son erreur. Visiblement, elle en semble embarrassée. L'enseignante la rassure (« ce n'est pas grave ! »). Elle la valorise en précisant ce qu'il y a de juste dans sa réponse « tu as raison, dans 17 on

entend 10 » et la complète « mais ce n'est pas 10, c'est 17 ». Puis elle lui donne l'étiquette 17 et lui suggère d'aller écrire ce nombre.

Cette activité offre quotidiennement aux enfants l'occasion de compter dans une situation fonctionnelle qui donne du sens à cet apprentissage. Dans la séquence, on voit que l'activité permet également aux enfants de s'exercer à reconnaître des prénoms, de se familiariser avec l'utilisation du tableau à double entrée (sur lequel figure la liste des élèves), de s'essayer de reconnaître des nombres écrits. Le film montre deux enfants qui réfléchissent au nombre 17, à la correspondance entre son et forme, à la composition/décomposition possible de ce mot. On les voit encore faire l'expérience de s'écouter mutuellement et de s'essayer à argumenter leur point de vue.

Nos analyses nous ont conduit à dégager quelques facteurs qui nous semblent propices à un investissement de telles situations éducatives par différents élèves. Ils tiennent à la nature et à l'organisation des activités proposées. Ils tiennent également au mode d'intervention de l'enseignante :

- Pour susciter investissement actif des enfants, on cherche à s'appuyer sur leur motivation. Au moment de l'accueil du matin, les enfants choisissent leurs activités en fonction de leurs centres d'intérêt.

- L'activité est conçue de telle sorte que les enfants peuvent y participer de différentes façons, selon leur propre démarche. Ils peuvent se joindre au groupe ou le quitter, compter le nombre d'enfants qui mangent à la cantine, aller chercher une étiquette, discuter, écouter, lire avec les autres la suite des nombres...

- Pour susciter des démarches d'investigations de la part des enfants, des documents, des outils sont à leur disposition dans la classe (étiquettes, suite des nombres écrite en bas d'un tableau...)

- Le travail en petit groupe encourage les interactions entre élèves. Dans ce contexte, les deux enfants qui sont d'un avis différent sur l'écriture du nombre 17 sont incités, pour défendre leurs points de vue, à formuler des explications tant pour les autres que pour eux-mêmes.

- L'enseignante adopte à ce moment-là une attitude de retrait pour se mettre à l'écoute des enfants. Elle ne prend pas partie, leur laissant justifier leur avis. Par l'attention qu'elle manifeste pour ce qu'ils disent, elle encourage les échanges. Elle s'attache à leur montrer qu'elle s'intéresse à leur raisonnement et pas seulement à la réponse juste.

- L'enseignante ne donne pas l'écriture correcte du nombre 17 mais elle conduit les enfants à aller la vérifier eux-mêmes, ensemble, sur le matériel de la classe.

- Attentive à valoriser les compétences de chaque enfant, elle ne rejette pas la réponse inexacte de la petite fille. Au contraire, elle en tire partie pour mettre en évidence ce que l'enfant sait déjà (dans 17 on entend 10) et l'incite à poursuivre sa réflexion (en s'exerçant à écrire 17). Sa démarche est d'accompagner les enfants dans la construction de leurs savoirs.

Les autres séquences

ÉCRITURE AVEC LA PARTICIPATION DES PARENTS.

Des parents ont été invités à participer à une activité d'écrit. Les enfants ont à écrire des mots dans différentes écritures (arabe, chinois...) en sollicitant les parents présents. Il s'agit d'une activité de découverte de différents types d'écritures tant pour les enfants que pour l'enseignante, il n'y a pas d'attente de résultat parfait, pas de risque d'échec. Les enfants circulent librement, s'installant en petit groupe autour des parents. Eliot prend part à l'activité comme les autres. Il a cependant bénéficié d'une aide particulière. Chaque enfant dispose d'une feuille. L'enseignant a écrit son prénom sur la sienne, pour lui faciliter la tâche.

RECITATION D'UNE COMPTINE : EXERCICE DE PRONONCIATION

Cette activité consiste en un exercice d'élocution qui porte sur la différenciation entre les sons « cre » et « gre ». Il s'agit de sons difficiles à prononcer en général pour les enfants de cet âge. Malgré ses difficultés de langage, Eliot fait partie de ceux qui se portent volontaires pour réciter devant les autres. Ceci laisse penser que le climat de la classe est propice à le mettre en confiance. Les remarques des enfants sont l'occasion d'expliquer sans dramatisation des particularités (Eliot va chez l'orthophoniste parce qu'il a encore un peu de mal à prononcer certains sons). Le souci de valoriser chaque élève s'appuie sur une objectivation de leurs acquis. Eliot est félicité pour sa parfaite mémorisation de la comptine.

VISITE DU MUSEE : A LA DECOUVERTE DE L'ART CONTEMPORAIN

La visite a été préparée en classe par différentes activités. Les enfants arrivent avec des photos de ce qui est exposé (peintures, sculptures) et qu'ils vont pouvoir retrouver. Eliot se montre impressionné par une œuvre qu'il n'ose pas approcher. L'enseignante fait appel à un petit groupe d'enfants pensant qu'avec les autres il va pouvoir surmonter sa crainte. Sa réticence persistant, elle choisit de prendre appui sur les intérêts de l'enfant et lui propose, avec succès, de montrer au groupe une autre sculpture qui a attiré son attention.

PRESENTATION PAR LES ENFANTS D'UN LIVRE D'HISTOIRES ECRIT EN COLLABORATION AVEC UNE CLASSE DE CP

Les deux classes ont collaboré pour inventer et écrire des histoires regroupées dans un livre. La séquence porte sur la présentation et la distribution du livre terminé aux élèves des deux classes réunies. Un temps leur est laissé pour regarder le livre en petits groupes comme ils l'entendent. Des groupes hétérogènes d'élèves des deux classes se constituent, permettant aux élèves de maternelle de profiter des compétences en lecture d'élèves de CP. Eliot fait partie d'un groupe d'enfants qui s'intéressent à retrouver leurs noms dans la liste des auteurs. On le voit regarder très attentivement le livre avec eux.

ACCUEIL DU MATIN : EN FIN D'ANNEE, ECHANGES ENTRE LE PERE D'ELIOT ET L'ENSEIGNANTE

Lors de « l'accueil du matin », les parents peuvent entrer dans la classe, s'installer face à une table, partager une activité avec les enfants. Eliot est en train d'écrire, aidé par son père assis à côté de lui. Le père et l'enseignante mettent en commun leurs observations sur le travail d'Eliot. Le fait de s'appuyer sur l'observation d'une situation concrète facilite le partage d'idées sur la progression de l'enfant par rapport aux compétences attendues (habileté manuelle, orientation du geste). C'est aussi l'occasion pour les enseignants de faire part de leurs conceptions de travail qui les conduit à se préoccuper de faire progresser tous les enfants, sans les mettre en compétition les uns avec les autres.

Conclusion

La réflexion menée dans cette école sur les modalités d'enseignement visait à mieux prendre en compte la diversité des élèves et à favoriser la participation de tous. Les principes pédagogiques travaillés- susciter les initiatives des enfants et leurs démarches de découverte, favoriser les interactions entre enfants- ont conduit à orienter les pratiques éducatives dans cette perspective sur deux plans : la conception des activités proposées aux élèves, le mode d'intervention des enseignants dans la gestion de ces activités.

Les situations éducatives ont pour objectif de prendre appui sur les intérêts des enfants pour susciter de leur part un investissement actif dans l'exploration des différents champs de savoirs à découvrir en maternelle.

L'organisation de ces situations est conçue en fonction de cet objectif : aménagement de l'espace en différents pôles d'activités, documents et matériel à disposition des enfants, petits groupes pour encourager la participation et les interactions.

Les situations éducatives proposées permettent différents modes de participation : chaque enfant peut s'y engager selon ses motivations et ses capacités.

Les enseignants adoptent une attitude d'écoute à l'égard de tous les enfants. Ils s'attachent à tenir compte de leur avis.

Ils valorisent les acquis de chacun sans gommer les difficultés. Ils veillent à développer un climat de confiance dans la classe afin de permettre aux enfants de se risquer dans une tâche sans peur de l'échec.

Ils ont une attention particulière pour les enfants en difficulté sous-tendue par la préoccupation de favoriser leurs relations avec les autres élèves.

Le fonctionnement de la classe prévoit un accueil quotidien de tous les parents et occasionnellement, leur participation à des activités. Le but recherché est de faciliter les échanges, de faire comprendre les conceptions de travail. Il s'agit également de reconnaître les compétences des parents à accompagner le cheminement intellectuel et social de leur enfant dans son parcours scolaire.

C'est à la fois la souplesse et le caractère stimulant de ce mode de travail qui semblent avoir permis les adaptations nécessaires à la scolarisation d'élèves en difficulté ou en situation de handicap.

Lorsqu'on parle d'éducation inclusive, il s'agit tout autant de faire appel à la créativité pédagogique que de prendre appui sur des modes de travail qui ont fait leur preuve dans la perspective recherchée. L'éducation inclusive ne correspond pas à la mise en œuvre d'un corps constitué de pratiques nouvelles. Il s'agit plutôt d'une orientation pour la réflexion des équipes de professionnels.

Références bibliographiques :

PLAISANCE E., BELMONT B., VERILLON A., SCHNEDEIR C. (2007). Intégration ou inclusion ? Éléments pour contribuer au débat, *Nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, n° 37, pp. 159-163.

VERILLON A., BELMONT B., Développer le travail en équipe : un enjeu pour la scolarisation des élèves en situation de handicap, *Nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, numéro spécial : l'éducation inclusive, (à paraître).